



LA LETTRE

N° 2021-45

CRISE A L'HOPITAL PUBLIC

PATIENTS SANS MEDECIN

TRAITANT

DEFICIT ABYSSAL DE LA SECU

ET S'IL EXISTAIT UNE CAUSE COMMUNE ?

Les jours se suivent et se ressemblent dans le discours des médias. Notre système de santé est en pleine crise.

Pas un jour sans l'annonce de suppressions de lits dans les hôpitaux publics par manque de personnel. La pandémie a mis au jour les résultats d'une gestion calamiteuse du service public hospitalier entièrement orientée vers la rentabilité au détriment du service à rendre à la population pour lequel il existe. Pourquoi les personnels exténués quittent le navire ?

Pas un jour où telle ou telle personne est confrontée au manque de médecin généraliste et se voit obliger de passer aux urgences en lieu et place d'avoir un médecin traitant.

Voilà la situation de notre système de santé en 2021 dans la 5^{ème} nation du monde du point de vue économique.

Pas un jour sans annonce sur le déficit abyssal de la Sécurité Sociale qu'il faudra bien combler. L'Etat qui s'est approprié la Sécu a déjà choisi ceux qui vont combler ce trou. En prolongeant la CADES de 10 années supplémentaires (pour l'instant) ce sont les salariés et les retraités au travers de la CRDS qui vont passer au bassinnet. Ce sont encore les mêmes qui vont

subir les augmentations des cotisations des complémentaires santé. On ne touche pas aux énormes profits des entreprises et notamment de celles du CAC 40. Les seuls profits de Total escomptés pour 2021, suffiraient presque à renflouer la Sécu. Mais là pas touche, ces profits serviront à augmenter les dividendes des plus riches de notre pays.

Voilà la situation de notre système de protection sociale en 2021.

Comme en matière de maladie, il faut en rechercher les causes et non seulement en traiter les conséquences.

Pour cela, il faut remonter à la fin des années 80 du siècle dernier, avec la loi instituant les accords collectifs dans les entreprises (les accords groupes). Cette loi a été faite pour permettre de transformer complètement notre système de protection sociale basé sur la solidarité, en un système assurantiel basé sur la finance. Dès lors, concurrence oblige, c'est la surenchère dans la prise en charge des dépassements d'honoraires. Conjuguée avec la permission des dépassements de tarifs cela a permis la financiarisation du système et l'essor du secteur privé lucratif entraînant une sélection sociale. Tout dernièrement, la réponse des assurances santé complémentaires à l'annonce d'une réforme de la Sécu remboursant à 100% les dépenses de santé (remboursables) est venue confirmer cette analyse. Elles ont annoncé que cela était impossible car il faudra bien prendre en charge les dépassements d'honoraires et autres frais de santé privés comme les chambres individuelles.

Dans ce système assurantiel, plus le risque est grand, plus les profits escomptés sont élevés. Voilà pourquoi, la prévention est délaissée dans notre pays. On ne cherche pas à supprimer les causes des maladies. Au contraire, cela permet d'augmenter le PIB marchand.

Dès lors les médecins vont rechercher les secteurs lucratifs. Ils vont délaissier la généralité pour la spécialité, puis les zones très peuplées très urbanisées, porteuses de revenus plus élevés. Ils vont quitter les hôpitaux publics pour s'installer en libéral, dans les cliniques privées et dans des spécialités très rentables, laissant à l'hôpital public traiter les autres malades et notamment ceux atteints de COVID 19.

Si nous voulons garder un véritable service public de santé performant, il nous faut chasser la finance du domaine de la santé tant dans les services de soins que dans la protection sociale.

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net